T1972SYMP06

L'EVOLUTION DES CULTURES DE TOURNESOL AU MAROC

IMANI Abdelghani (Maroc)

Bien que le Maroc, du fait de sa position géographique, de ses conditions climatiques favorables et de la diversité de ses sols, ait des ressources agricoles variées, on constate que les productions de graines oléagineuses restent pratiquement insignifiantes au regard des besoins du pays.

Ce problème a fait l'objet de très nombreuses études, tant de la part des Pouvoirs Publics, que de divers Organismes privés. Il a été longuement débattu, lors de l'établissement des différents plans de développement successifs de 1960 à 1972.

Ces études n'avaient pas simplement pour objet d'établir un bilan comparé des ressources et des besoins du pays en huiles fluides alimentaires, mais, également, de dégager tout l'intérêt que représenterait dans les différents domaines, financier, agricole, industriel, social et de la santé publique, la réalisation d'un vaste programme de production de graines oléagineuses au Maroc.

Il a été tenu compte également de l'ensemble des richesses découlant de ces productions sur le plan plus général de l'alimentation humaine et, particulièrement, l'alimentation du bétail.

Cependant, les efforts entrepris dans le domaine de la promotion des cultures de graines oléagineuses n'ont pas permis d'atteindre les objectifs qui pouvaient valablement être espérés, en raison de l'insuffisance des moyens mis en oeuvre et, surtout, faute d'une politique oléagineuse gouvernementale soutenue et continue.

De ce fait, l'évolution des cultures de graines oléagineuses en général, et la culture du tournesol en particulier, a été très lente et sans rapport avec les possibilités et les besoins du pays.

Il convient de signaler que les résultats obtenus à l'heure actuelle, en matière de production de graines de tournesol, sont dus, en grande partie, à l'initiative d'une Société privée (S.E.P.O.) avec des moyens limités dont elle a pu disposer.

Avant d'analyser l'évolution des cultures de tournesol au Maroc, nous avons estimé nécessaire de tracer brièvement les caractéristiques fondamentales de l'agriculture Marocaine.

I - CARACTERISTIQUES FONDAMENTALES DE L'AGRICULTURE MAROCAINE (1)

L'agriculture Marocaine est essentiellement caractérisée par :

1° - La juxtaposition de deux secteurs fondamentalement différents :

a) Le secteur fournissant la quasi-totalité de la production commercialisée et qui a, en plus, adopté les techniques modernes de production. Ce secteur couvre une faible partie de la surface cultivable et comprend la majeure partie des grandes et moyennes exploitations.

b) Le secteur pratiquant essentiellement l'autoconsommation et qui utilise les techniques culturales traditionnelles. Il couvre une grande partie des surfaces cultivables. Il comprend un très grand nombre de petites exploitations et intéresse la majorité des agriculteurs.

2° - L'extrême morcellement du secteur traditionnel (87 % des foyers ruraux ne possèdent pas de terre ou en possèdent moins de 4 hectares et n'exploitent que 35 % de la superficie cultivable).

3° - La part importante des ruraux dans la population totale (65 % en 1970 et 60 % en 1980). Les produits d'origine animale et végétale représentent 65 % dans la consommation des ménages.

4° - L'importance croissante de nos importations de produits agricoles (30 % dans nos importations totales).

5° - La faible part de l'agriculture dans la production intérieure brute (28 %).

6° - Le faible taux de croissance annuelle de l'agriculture : 2,1 %, pour une population qui croît à un taux de 3,2 %.

7° - La faible rentabilisation des investissements du secteur agricole : 13 % contre 22 % pour les autres secteurs.

Sur le plan climatique, le Maroc est soumis à un climat à la fois méditerranéen et atlantique, caractérisé par des hivers doux et pluvieux et des étés chauds et secs. Les hauteurs pluviométriques sont variables et décroissantes du nord au sud du pays (800 mm par an à 350 mm). La pluviométrie est très mal répartie : les précipitations surviennent d'octobre à avril/mai et le nombre de mois secs varie, selon les régions, de 4 à 8 mois.

II - SITUATION ACTUELLE DES CULTURES DE TOURNESOL AU MAROC

Les objectifs du dernier plan de développement 1968/1972 prévoyaient de porter :

a) Les emblavements de tournesol à 45 000 hectares, avec un rendement moyen de 10 quintaux de graines, soit 45 000 tonnes, ou 18 000 tonnes d'huile brute.

b) Les emblavements de coton à 50 000 hectares, soit environ 50 000 tonnes de graines, ou 11 000 tonnes d'huile brute.

c) De produire 3 000 tonnes d'huile de carthame, équivalant à la production de 9 000 à 10 000 tonnes de graines, par la mise en culture de 10 000 hectares.

En rapprochant ces objectifs des réalisations, on constate que ces dernières ne représentent que 35 % des prévisions initiales : 11 000 tonnes d'huiles brutes produites en 1970, au regard de 32 000 tonnes prévues.

---

(1) Extrait des objectifs généraux du Ministère de l'Agriculture "POLITIQUE AGRICOLE"

En matière de tournesol, les superficies consacrées à ces cultures ont augmenté progressivement de 1968 à 1971, comme le montre le tableau ci-après :

Années	Superficies (hectares)	Production en quintaux	Rendement moyen kg/ha
1968	10 000	40 000	400
1969	13 500	90 000	660
1970	30 000	260 000	860
1971	22 000	180 000	820

La baisse enregistrée durant la campagne 1971 est imputable aux mauvaises conditions climatiques. Les producteurs n'ont pu réaliser entièrement leur programme.

La prime accordée par le Gouvernement a stimulé la production, ainsi que l'amélioration des rendements à l'hectare. Cette prime est de 12 DH par quintal pour le tournesol et de 18 DH pour le carthame.

Par ailleurs, l'octroi de prêts de campagne pour la culture du tournesol par la CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE a permis une implantation plus rapide de cette culture chez de nombreux agriculteurs.

En effet, comme le montre le tableau ci-après, le nombre des producteurs s'adonnant à la culture du tournesol est passé de 360, en 1968, à 2 041, en 1971.

Année	Nombre de producteurs		
	nationaux	étrangers	total
1968	350	10	360
1969	438	20	458
1970	1 250	34	1 284
1971	1 989	52	2 041

Il y a lieu de signaler que tous les membres d'une même coopérative ont été comptés pour un producteur, soit un contrat, alors qu'en réalité chaque coopérative compte 30 à 60 producteurs. Le chiffre réel des agriculteurs ayant cultivé du tournesol en 1971 a été de l'ordre de 3 000.

Le revenu brut à l'hectare est passé de 300 DH, en 1968, à 600 DH, en 1970, et 570 DH, en 1971, pour une dépense n'excédant pas 250 DH par hectare, dans les cas les plus défavorables.

III - PROMOTION DES CULTURES DE TOURNESOL

Pour comprendre l'évolution des cultures de tournesol au Maroc, il faudrait se reporter à la période comprise entre 1955 et 1966 où les besoins du pays en huiles alimentaires sont passés de 21 000 tonnes, en 1955, à 40 000 tonnes, en 1960, alors que la production locale en huile est restée stationnaire, à 980 tonnes, en 1965, à 947 tonnes, en 1960. On utilisait, à l'époque, des variétés appartenant au type "JUPITER", "RUDORF" ayant une faible teneur en huile : 28 à 30 %. Par ailleurs, aucune autre variété de semence n'étant importée de l'étranger, chaque année les producteurs remettaient en terre des graines provenant des récoltes précédentes, appauvrissant ainsi et la qualité des graines et le rendement à l'hectare.

Devant cette évolution catastrophique de la culture du tournesol, notre Société a entrepris, dès 1959, une action très importante pour le développement de ces cultures. C'est ainsi qu'elle a décidé :

- d'importer diverses qualités de semences à haute teneur en huile, telles que les variétés "6540" "C 1957" - "PEREDOWICK"

- d'avancer gratuitement, à différents producteurs, les semences ainsi importées et d'établir avec eux des contrats de multiplication.

- de créer un département agricole animé d'agents du niveau adjoint technique et d'ingénieurs agricoles.

- de mener une action de promotion des cultures en milieu rural.

- d'organiser des journées d'information et de démonstration.

- d'éditer des brochures de vulgarisation.

- de mener une campagne d'information à la radiodiffusion et dans la presse spécialisée.

Enfin, les agents du Département Agricole ont porté l'essentiel de leur action au choix des zones et sols, à l'utilisation de variétés nouvelles d'origines russes et roumaines, à mettre en route, avec la Direction de la RECHERCHE AGRONOMIQUE, un programme d'obtention de variétés sélectionnées et adaptées aux conditions locales, à créer des stations de démonstration, à recommander une nouvelle méthode de culture et à créer des Centres d'Achat sur les lieux de production. L'objectif était d'améliorer le rendement à l'hectare, afin d'assurer au producteur une meilleure rentabilité.

IV - EVOLUTION DE LA COMMERCIALISATION DE LA RECOLTE

Il a été constaté que les variétés Bulgares, Russes et Roumaines introduites au Maroc conservaient leurs caractéristiques d'origine, la teneur en huile des graines obtenues variant de 40 à 45 %.

Afin d'intéresser le producteur à la qualité des graines produites, le prix de rachat de la récolte a été établi, dès 1963, en fonction de la richesse en huile de la graine.

Le prix fut fixé à 52 DH le quintal, pour des graines ayant une teneur en huile de 35 %. Ce prix de base étant majoré de 1,35 DH par quintal et par point d'huile supérieur à 35 %.

En 1970, afin d'encourager la production de graines oléagineuses, le Gouvernement a accordé une prime aux producteurs s'adonnant à ces cultures. Cette prime a été fixée à :

DH 12,- le quintal, pour le tournesol.

DH 18,- le quintal, pour le carthame.

C'est ainsi qu'un producteur livrant des graines ayant une teneur en matières grasses de 40 % recevait, par 100 kilos de graines :

a) - prix de base	52 DH
b) - prime de l'Etat	12 DH
c) - bonification pour matières grasses	6 DH 75
Total	70 DH 75 les 100 kilos

départ lieu de production.

V - PERSPECTIVES D'AVENIR

Le développement important des cultures de tournesol enregistré depuis les quatre dernières années,

les résultats obtenus, le nombre sans cesse croissant des producteurs de tournesol, nous permettent d'assurer que ces cultures sont parfaitement implantées dans le pays et devront occuper une place prépondérante dans le cadre d'un assolement normal.

Cependant, la production des graines oléagineuses reste nettement insuffisante au regard des besoins en huiles fluides alimentaires de graines.

En effet, la consommation d'huiles fluides alimentaires de graines n'a cessé d'augmenter au cours des dix dernières années. Elle est passée de 46 900 tonnes, en 1960, à 88 000 tonnes, en 1971, y compris le ravitaillement des conserveurs.

L'évolution de la production marocaine de graines oléagineuses et d'huiles obtenues par leur mise en oeuvre, n'a pas suivi le rythme de l'évolution de la consommation.

C'est ainsi que la production locale de graines oléagineuses est passée de 3 500 tonnes, correspondant à 940 tonnes d'huile, en 1960, à 30 500 tonnes de graines (tournesol et coton), correspondant à 10 500 tonnes d'huile, en 1971.

La production globale actuelle d'huiles alimentaires, à partir de graines locales, ne représente que 12 % des besoins du pays.

Il existe un déséquilibre important entre les besoins et les ressources qui est systématiquement compensé par des importations d'huiles brutes et de graines. La valeur globale de ces importations dépasse, chaque année, 18 millions de dollars.

Il parait donc nécessaire d'établir un juste équilibre entre les importations et la production nationale, en tenant compte des prix des huiles brutes et des graines sur le marché mondial.

Un tel critère implique une politique nationale des oléagineux, permettant de porter, au cours des prochaines années à venir, la participation de la production locale au niveau de 50 % des besoins du pays.

C'est ainsi que le Gouvernement marocain, dans son programme d'action à long terme, a décidé de porter les superficies cultivées en graines de tournesol à 200 000 hectares et d'augmenter notamment les rendements à l'hectare.

Cet objectif ne pourrait être atteint dans les conditions actuelles qu'en :

- augmentant le prix d'achat des graines,
- développant les actions de vulgarisation,
- poursuivant la lutte contre les moineaux,

notamment dans les zones où la culture est nouvellement implantée.

CONCLUSION

Le développement des cultures de tournesol au Maroc et les résultats obtenus jusqu'à présent en matière de production de graines, ne l'ont été qu'à l'initiative du secteur privé, avec les moyens limités dont il dispose.

Cependant, cette action de promotion a permis de faire la démonstration qu'il est parfaitement possible, à l'heure actuelle, de produire au Maroc des graines de tournesol dans des conditions de rentabilité satisfaisante pour l'agriculteur Marocain.

La production des graines oléagineuses, en général, et des graines de tournesol, en particulier, reste insuffisante au regard des besoins croissants du pays en huiles fluides alimentaires de graines. Il ne saurait être question, dans l'immédiat, bien que la chose soit théoriquement possible, d'établir un programme

visant à étendre les cultures de graines oléagineuses au point de les voir assurer entièrement l'approvisionnement du marché intérieur. Le Maroc, qui a une vocation bien affirmée d'exportateur, doit ménager des moyens d'échanges, afin d'exporter plus aisément ses grandes productions : agrumes, primeurs.

Un programme d'extension des cultures de tournesol visant à satisfaire 50 % de ses besoins en huiles de graines, serait un objectif parfaitement réalisable dans le cadre du prochain plan de développement 1973/1977.

Une politique de développement de ces cultures ne peut valablement réussir que dans la mesure où le Gouvernement Marocain mettrait en oeuvre des moyens importants et prendrait des mesures, probablement autoritaires mais indispensables, pour l'obtention d'un résultat compatible avec l'intérêt des producteurs et l'intérêt général du pays.

On peut noter que les productions de graines oléagineuses ne se sont développées de façon spectaculaires dans différents pays, au cours des dix dernières années, que par l'application de l'ensemble des connaissances et des moyens dont peut disposer le pays.